



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT

Séance ordinaire du conseil

Le mardi 13 janvier 2026 à 19 h 30

Assemblée publique de consultation

Projet de Règlement N° 554-2025 modifiant le Règlement de zonage N° 485-2019 afin de réduire le contingentement des résidences de tourisme dans les zones de villégiature de 16 à 12 unités

ORDRE DU JOUR

1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2025
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2025
- 2.3 Approbation de la liste des comptes à payer et dépôt des rapports financiers mensuels
- 2.4 Règlement N° 555-2026 de taxation pour l'exercice financier 2026 - adoption
- 2.5 Autorisation à la direction générale d'entamer des procédures de recouvrement auprès des contribuables en défaut de paiement de taxes
- 2.6 Demande de commandite :
 - 2.6.1 Corps des Cadets de la Marine de L'Islet
- 2.7 Budget 2026 – Office d'habitation Kamouraska-L'Islet
- 2.8 Rapport 2025 sur la gestion contractuelle - dépôt
- 2.9 Politique de gestion du site internet et des réseaux sociaux – adoption
- 2.10 Mise à jour de l'étude de regroupement avec la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

3 BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

- 3.1 Voir le bordereau de correspondance

4 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Règlement N° 556-2026 sur les systèmes d'alarmes - avis de motion et dépôt du projet de règlement

5 TRANSPORT

- 5.1 Contrat de déneigement du stationnement de la salle communautaire
- 5.2 Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière – 2025-2026 – trottoir rue Principale Ouest

6 HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.1 Disposition d'un bien public – Équipement de déneigement
- 6.2 Remplacement et remise à neuf de deux pompes pour les eaux usées

7 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 8.1 Projet de Règlement N° 554-2025 modifiant le Règlement de zonage N° 485-2019 afin de réduire le contingentement des résidences de tourisme dans les zones de villégiature de 16 à 12 unités
- 8.2 Modification au zonage – 76 -78 rue Principale Est – résolution pour la MRC
- 8.3 Dépôt du rapport final 2025 du programme de végétalisation des bandes riveraines du lac Trois Saumons

9 LOISIRS ET CULTURE

10 AUTRES SUJETS

11 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

12 LEVÉE DE LA SÉANCE